

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU
Cercle de Goundam
Commune rurale de Issa Bery

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE ISSA BERY

2006 - 2009

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mai 2006

I. Contexte et Justification :

La commune rurale d'Issa-Bery fait partie de ce lot de communes qui se trouvant placées sur le long du lac Faguibine connaissent aujourd'hui de sérieux problèmes imputables surtout à l'assèchement du lac Faguibine qui n'est pas alimenté depuis 1973 mettant en cause toute activité agricole, situation qui a engendré le départ de la majeure partie des bras valides.

Les populations de cette commune connaissent une instabilité pendant de longues périodes de l'année : d'abord très enclavée, avec un terrain très difficile à pratiquer, et surtout la mobilité des jeunes qui sont presque à 85% à l'exode à la recherche de la survie. Toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire de la commune présentement le sont grâce à l'assistance quotidienne de ceux qui sont à l'exode. Dans la commune il n'y a pas de sources de revenu. Il n'existe pas d'activités à mener pour se faire de l'argent.

La mobilité des jeunes, le manque d'activités génératrices de revenus qui engendrent la faiblesse du pouvoir d'achat de la population, la mobilisation effective des ressources planifiées par la commune posent souvent problème.

Depuis l'assèchement du lac Faguibine, les populations sont confrontées d'énormes problèmes. Nous pouvons citer entre autre : la pauvreté et surtout la famine qui ont occasionné le départ massif des populations vers les autres communes environnantes, voire dans d'autres pays à la recherche de la survie.

Donc, ce présent plan de sécurité alimentaire vient à point nommé. Il est un des solutions le mieux approprié pour apporter des solutions à ces problèmes énumérés çà et là.

Après la crise alimentaire de l'année 2004 engendré par l'invasion acridienne, la faible pluviométrie, la commune rurale de Bintagoungou a jugé nécessaire d'élaborer un plan de sécurité alimentaire (PSA) qui faire ressortir les forces et les faiblesses de la commune en matière de sécurité alimentaire tout en proposant des solutions.

L'objectif de l'exercice, s'est de doter la commune rurale d'Adarmalane d'un plan de sécurité alimentaire pour les cinq ans à venir dans le but de changer d'une manière positive les conditions alimentaires de la commune entre autre rapprocher les céréales, les vivres, etcdes populations par la création entre autre des banques de céréales, l'augmentation de la production animale et végétale avec comme seul but : la lutte contre la pauvreté et la famine.

II. METHODOLOGIE :

Description des différentes étapes du processus

Etape 1 : Sensibilisation et connaissance du Milieu pour l'identification des besoins des communautés
A l'occasion d'une réunion avec le maire et certains membres du conseil de la commune et certains chefs ou conseillers de villages, les fiches de recensement des problèmes majeurs de sécurité alimentaire pour chaque village de la commune a été remis par les conseillers CCC et commentées. Après une séance d'échange et d'explication sur la procédure d'élaboration du plan de sécurité alimentaire, puis le maire a procédé à la convocation des chefs de villages qui ont tout le long de l'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire reçu des explications, ou ont reçu des appuis pour animer les assemblées générales de villages pour le remplissage des fiches. Enfin, les fiches remplies sont collectées au niveau de la Mairie pour analyse.

Etape 2 : Journées de Concertation intercommunautaire

Sous la présidence du Maire de la commune les travaux des journées de concertation intercommunautaire ont été marquées par la participation des conseillers communaux et des chefs de villages. L'animation était assurée par les conseillers CCC. Au cours de la même étape les Conseillers

communaux appuyées les conseillers sur la manipulation du canevas pour l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

Etape 3 : Atelier de planification et de programmation communale

L'atelier s'est déroulé sous la présidence du Maire de la Commune. L'animation était assurée par le conseiller CCC. Pour le même souci d'accélérer le travail de priorisation communale, de planification et de programmation par les participants, le déroulement s'est fait en un seul groupe.

Etape 4 : Synthèse des travaux et rédaction du plan annuel de sécurité alimentaire.

Ce travail a été pris en charge par les conseillers CCC. Il consistait aux travaux de saisies, ou souvent des analyses complémentaires ou des commentaires. Le document final rédigé par le conseiller CCC est enfin soumis au Maire et son staff pour lecture et suggestion.

III. APERCU SUR LA COMMUNE :

Toukabangou, chef lieu de la commune d'Issa-Bery est le second des villages séculaires du faguibine après Bintagoungou. Son nom signifie « la mare de la cachette », Toukoubangou. Il a éclaté en deux villages au cours des années 1945-1948 à la suite du choix d'un chef et on n'arrive pas à les regrouper malgré les démarches des amis.

Le village de Toukabangou n'a été regroupé que seulement sous le régime peulh de Hamdalladj à l'initiative de Kolado Ibrahim.

Toukabangou compte dans sa population des peulh, des sarakollés, des diogoramés et des hommes de castes libres.

Avant le regroupement, les premiers habitants, les haimancé ou descendants de haimakoy résidaient à haimabangou.

- les douaré (sarakollés) eux, étaient à douaré farrou, après talambania
- les sanaïs (sont des castes) étaient à bolongoubangou. Deux des principaux ancêtres des djorans du faguibine Gaïka Ali et Abocar Ali résidaient à Toukabangou.

La chefferie a passé des mains de la descendance de Mandou Kally généralement connus sous le nom de Toukabangou Koreï à celle des Djallonkés leurs neveux par alliance conjugale.

Certains traditionalistes du faguinine signalent la fraternité de deux hommes : Bamoye et Mamoye. Mahamoudou Abbani Assouna Bokar Sanga Alkalifa Mandou Badara Bamoye Djola descend du 1^{er}, du second descendent les populations d'Arieye.

Les héritiers de Bamoye possèdent les terres allant de Alkamabangou à Baccada, concrètement celles sises dans le domaine de mécenence du faguibine. Les mécenences du faguibine sont représentés par les wangaraba de Toukabangou.

Les goïzances résidaient à Battan. Leur ancêtre utérin serait Sata Citay qui donna naissance à N'Doulay duquel descendent Abi et Aba. Les Misrances seraient unis par alliance matrimoniale à des Inatabanes . leurs héritiers sont à M'Bouna les Kel Aragoungou.

Coopération et partenariat

Les principaux partenaires au développement intervenant dans la Commune demeurent :

- Le Projet d'Appui au Développement Local de Tombouctou (PADL.T)
- l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)
- L'Association des Ressortissants des Zones Lacustres de Goundam (ARZLG)
- L'Initiative de Sécurité Alimentaire de Goundam (ISAG), etc ...

IV. SITUATION DE REFERENCE :

Située entre 5°09' et 3°44 ' de la longitude Ouest et entre 16°37' et 20°55', de la latitude Nord, la commune de Issa-Bery couvre une superficie estimée à 26 220 Km² .

Elle est localisée dans le cercle de Goundam, région de Tombouctou et est limitée :

- au nord par la commune de salam
- à l'est par la commune de Bintagoungou, Essakane
- à l'ouest par les communes de M'Bouna et Tin-Aïcha.

Le relief de la commune est constitué des vastes plaines du lac faguibine couvrant sa partie sud. Au nord on note la présence des barkhanes , nebkas, des rides sur une vaste étendue avec une altitude moyenne de 260 m. Au sud (bordure du lac faguibine) on note la dominance des dunes mixtes et vives alternants par endroits avec des affleurements rocheux (fondogoro, Arieve). Les altitudes varient faiblement entre 255 et 290m.

La faune a subi une nette dégradation depuis les années 1984. Les causes principales de cette dégradation ont été la précarité du climat, la perturbation générale de l'habitat par le bétail, et la mauvaise exploitation de son potentiel. La diversité faunique de la commune se répartie comme suit :

- La faune terrestre : Elle est essentiellement représentée par les chacals, les lièvres, les écureuils, les gazelles.
- La faune aquatique : Elle connaît une diminution accrue à cause de la faiblesse des crues, et de la pression des pêcheurs pendant la période de décrue. Les espèces de poissons sont représentées par : Tilapia sp, Lates niloticus, Alertes nurse, Citharus, Heterotis niloticus.
- La faune aviaire : Elle est surtout représentée par : les perdrix, les pintades, les outardes, les sarcelles, les canards et les oies. Les espèces comme la grue, le héron se font de plus en plus rares.

A. Les ethnies et leur préoccupation :

Les principaux villages et fractions de la commune sont les suivants :

Boss hameau, Billal bankor, Boss, sassa, Takorkort, Tiyara, Toukabangou tao, Toukabangou djéno.

1 .La Démographie :

La commune rurale d'Issa-Bery est estimée à 5 672 Habitants repartis entre les villages comme suit :

- Toukabangou Djeno : 998 Habitants
- Toukabangou Tao : 1272 habitants
- Sassa : 288 Habitants
- Bilal Bankor : 1151 habitants
- Tiyara : 564 Habitants
- Boss : 325 Habitants
- Takorkort : 1074 Habitants

La population migre à plus de 45% pourcentage très élevé de la population jeune vit en exode et chaque année le nombre de partants augmente.

Les ethnies dominantes sont : les Sonrhais, les tamacheqs noirs et les peuls.

La population pratique la religion musulmane. Les organisations traditionnelles sont : groupe à vocation religieuse, groupe des paysans, groupe des paysans, groupe des éleveurs. Les organisations modernes : association des éleveurs, association féminine et l'association des jeunes.

2. L'Agriculture :

Les cultures se font autour du lac faguibine et les champs dunaires. Les spéculations portent sur le maïs, le sorgho, et le haricot. Cette activité perd de plus en plus sa place dans l'économie locale à cause de l'assèchement progressif des lacs et de diminution des espaces de culture . Elle constitue encore l'axe principal de gravité de l'économie communale.

3 . L'élevage :

Outre les principaux éleveurs (les nomades transhumants), cette activité est devenue un substitut pour les agriculteurs qui pratiquent l'élevage sédentaire et intensif au niveau des villages. Le cheptel se compose des ovins, des bovins, des asins et des camélins.

Actuellement, l'élevage constitue une activité dominante au niveau de la commune d'Issa-Bery. Cette situation s'explique par plusieurs raisons dont :

- l'abondance des pâturages avec des aires de pâturages spacieuses pendant la période d'hivernage.
- Le pâturage des plaines, et des abords du lac faguibine et des chaînes de collines ainsi que les forêts d'acacias constituent des réserves immenses pour les éleveurs en période de soudure.

4 . Le commerce :

Celui du bétail, activité résultante de l'élevage connaît un développement considérable à travers la commune. Ils sont nombreux, les marchands de bétails actifs sur les marchés hebdomadaires. A chaque foire ils viennent pour marchander avec les éleveurs nomades et autres qui offrent leurs animaux en vente.

Ils se dirigent après vers les autres marchés de la région dont celui de Léré réputé pour sa prospérité de ses activités et de ses échanges commerciaux.

5. L'artisanat :

Très peu développé, cette activité est pratiquée par une minorité de la population. La production comprend les objets utilitaires et particuliers.

B. Caractéristiques socioéconomiques et culturelles :

La situation hydrologique :

Village	forages		Puits		Bilan annuel			Bilan	Observations
	nbre	fonct	nbre	fonct	S Froide	S Chaude	S pluies		
Toukabangou Djeno	1	0	5	5	*	*	*	*	Creuser un puits à Ariège pour une partie de la population de T.D résidant et réparation de la pompe
Toukabangou Tao	1	1	6	6	*	*	*	*	Un puits à réhabiliter
Bilal Bankor	0		4	4	*	*	*	*	Un puits à réhabiliter
Boss	0		3	3	*	*	*	*	Faible débit, 1 à réhabiliter
Sassa	0		2	2	*	*	*	*	Débit faible, 1 à réhabiliter
Tiyara	0		2	1	*	-	*	*	L'eau est de mauvaise qualité (saumâtre). Les populations s'alimentent à Sassa.
Takorkort	0		2	1	*	-	*	*	Puits à réhabiliter, 1 puits à creuser

Infrastructures et équipements collectifs :

- Existence d'un CSCOM encore non fonctionnel,
- Existence d'un marché hebdomadaire,
- Existence d'une école,
- Existence d'un stock de sécurité alimentaire,
- Une zone enclavée,
- Pas de banques de céréales,
- Zone non électrifiée,
- Pas d'ouvrages hydro agricoles.

V- LES CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE :

Piliers	Potentialités/Atouts et Opportunités	Contraintes/Problèmes	Solutions	Indicateurs
<u>I. Disponibilités</u> Production céréalière	<ul style="list-style-type: none"> -le lac faguibine et les chenaux d'alimentation -existence de terres fertiles -les plaines fluviales -existence de bras valides 	<ul style="list-style-type: none"> -l'assèchement du lac -la faible pluviométrie -manque d'ouvrages de retenue d'eau -non disponibilité des terres à tous les habitants de la commune -ensablement des terres -exode rural des bras valides -manque de semences adaptables à la période des pluies -manque d'équipements agricoles -manque et coût élevé des intrants agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> -mise en eau du lac -aménagement du lac -octroyer une parcelle de terre pour chaque habitant de la commune -fixation des dunes -Créer des emplois pour les jeunes -disponibilité des semences adaptables -Dotation en équipements aux populations -accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> -mise en eau dans le lac faguibine et les chenaux d'alimentation -Aménagement du lac faguibine -Une surface cultivable à chaque habitant -fixer les dunes -emploi pour tous les jeunes -disponibilité des semences Equiper les cultivateurs.
Production animale	<ul style="list-style-type: none"> -existence du cheptel -existence de zones de pâturage -de résidus des récoltes -existence de puits pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> -système d'élevage traditionnel -faible productivité -morbidité et mortalité du cheptel (maladies) -occupation anarchique des terres (pâturages) -manque d'unité de transformation et de conservation des produits animaux (lait, viande) -Faible pluviométrie -méconnaissance de la filiale bétail -manque d'unité de transformation et de valorisation des résidus des récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> -amélioration du système d'élevage (embouche) -amélioration des conditions d'alimentation du cheptel -lutter contre les maladies animales -lutte contre l'occupation anarchique des terres -formation des éleveurs -création des unités de transformation et de conservation de la production animale -création de transformation et de vulgarisation des résidus de récoltes. 	

			-formation sur l'alimentation et l'entretien de la volaille.	
<u>Production halieutique (Pêche)</u>	-existence de poissons dans le lac -existence de certains arbres fruitiers.	-l'assèchement du lac -manque d'étangs piscicoles -manque d'ouvrages de retenue d'eau les bas fonds -manque et disparition de certaines espèces d'arbres fruitiers -Manque de technologie sur les produits halieutiques -Manque d'unités de transformation et de conservation des produits halieutiques.	-mise en eau du lac -creusement des étangs piscicoles -aménagement des étangs pour la maintenance d'eau -plantation de certaines espèces d'arbres fruitiers Formation sur l'importance et l'utilisation des fruits -création d'unités de transformation et de conservation des produits halieutiques.	
<u>II. Accès Production céréalière</u>	-production céréalière 6/12 -existence d'un marché hebdomadaire -Solidarité entre les familles -existence de petit commerce.	-insuffisance ou manque de céréales -pauvreté des populations -manque d'emplois -manque d'activités pour les femmes les jeunes -les mauvaises routes mettant aux marchés de grandes productivités	-aménagement du lac pour que les cultures soient permanentes pour la mise en eau ou motopompe dans le lac -accès au crédit -créer des emplois (ateliers, artisanat, AGR) -aménagement des routes.	
<u>Production animale</u>	-existence d'un marché de bétail et de volailles -existence de produits animaux 3/12 (lait, fromage) -existence de boucherie.	-manque de pouvoirs d'achat des populations	-créations des emplois et des AGR aux populations	
<u>Production halieutique</u>	-existence d'un marché de vente de produits de pêche et fruits.	-insuffisance des produits de pêche et de fruits sur le marché -pauvreté des populations -coût élevé des produits	-créations des points de vente des produits de pêche et de fruits -créations d'activités aux femmes	

<p><u>III. Utilisation :</u></p>	<p>-habitude alimentaire (céréales, lait, viande, condiments, fruits) -existence d'un CSCOM non fonctionnel, école, associations féminines, un marché</p>	<p>-méconnaissance des valeurs nutritives des aliments disponibles -méconnaissance de la préparation des céréales -Méconnaissance des besoins en alimentation</p>	<p>-sensibilisation et formation des femmes sur les valeurs nutritives des aliments -démonstration sur l'utilisation des aliments -diversification des cultures maraîchères et arbres fruitiers -éducation sur l'alimentation</p>	
<p><u>IV. Stabilité :</u></p>	<p>-existence d'agglomération -existence d'un marché</p>	<p>-manque de routes butimées -manque de gros moyens de transport -manque de grands commerçants de produits -manque d'équipements marchands (abattoirs, magasins)</p>	<p>-aménagement des routes -dotation en moyens de transport -création de grands points de vente de produits (céréales, fruits, etc. ...) -équipements marchands -facilitations d'accès aux crédits.</p>	

PROGRAMME QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2006 -2009 DE LA COMMUNE RURALE D'ISSA-BERY

Activités	Objectifs spécifiques	Coûts	Période					Prise en charge			
			A1	A2	A3	A4	A5	Villages	Commune	Etat	Partenaires
PRODUCTION CEREALIERE											
1. Aménagement du lac faguibine	Carrer le chenal du lac faguibine et les chenaux d'alimentation	10 000 000	1	1				Toukabangou Djeno, Toukabangou Tao, Bilal Bankor, Boss, Sassa, Tiyara, Takorkott	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
2. Fixation des dunes de sable	Lutter contre l'ensablement	8 000 000		1				Toukabangou Djeno, Toukabangou Tao, Bilal Bankor, Boss, Sassa, Tiyara, Takorkott	800 000	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
3. Achat de semences et insecticides	Doter toutes les populations de semences adaptables au milieu	7 500 000	1					Toukabangou Djeno, Toukabangou Tao, Bilal Bankor, Boss, Sassa, Tiyara, Takorkott	750 000	A déterminer	PADLT, ANICT, ISAG et autres bailleurs
4. Equipements agricoles et d'intrants agricoles	Doter tous les cultivateurs de petits matériels (houes, dabas, ...) et intrants agricoles	8 500 000	1					Toukabangou Djeno, Toukabangou Tao, Bilal Bankor, Boss, Sassa, Tiyara, Takorkott	850 000	A déterminer	PADLT, ANICT, ISAG et autres bailleurs
5. Accès aux crédits	Mise en place de petites caisses de crédits pour les paysans et paysannes	8 000 000		1				Toukabangou Djeno, Toukabangou Tao, Bilal Bankor, Boss, Sassa, Tiyara, Takorkott	800 000	A déterminer	PADLT, ANICT, ADENORD et autres bailleurs

Sous-Total 1	42 000 000								3 200 000	
---------------------	-------------------	--	--	--	--	--	--	--	------------------	--

PRODUCTION ANIMALE

6. Amélioration du système d'élevage	Pratique de l'embouche	7 000 000		1				Tous les villages	A déterminer	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
7. construction d'une unité de transformation des produits d'élevage	Construction d'une unité de transformation des produits d'élevage (lait, viande, peaux)	18 000 000			1			La commune chef lieu	1 800 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
8. création d'un point de vente des produits vétérinaires	créer un point de vente des produits vétérinaires	4 000 000	1					La commune chef lieu	400 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
9. reconstituer le cheptel	reconstitution du cheptel: bovins=200, ovins/caprins=400	10 000 000	1					Tous les villages	1 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
10. Formation des éleveurs	Former 50 éleveurs et 50 agriculteurs sur la charte pastorale et autres thèmes de GRN	10 000 000	1					Tous les villages	Organisation matérielle	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 2		49 000 000							3 200 000		

PRODUCTION HALIEUTIQUE (pêche)

11. Aménagement des étangs piscicoles	Creusement des étangs piscicoles	21 000 000				1	1	Tous les villages	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
12. lutter contre l'ensablement tout en reboisant	reboisement de 40 000 plants dont des fruitiers	6 000 000	1					Tous les villages	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs

13. Achat d'équipements de pêche	Achats de filets et autres accessoires	24 000 000				1		Tous les villages	2 400 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
14. construction d'une unité de transformation et de conservation des produits halieutiques	Construction d'une unité de transformation des produits halieutiques	25 000 000				1		La commune chef lieu	2 500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 3		76 000 000							4 900 000		

ACCES AUX ALIMENTS

15. mise en place de caisse d'épargne	créer une caisse d'épargne et de crédit	10 000 000		1				la commune chef lieu	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
16. création de banques de céréales	création de 7 banques de céréales	21 000 000	1					Tous les villages	Les magasins de stockage	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
17. appuis financiers aux femmes	appuyer les femmes pour mener des AGR	7 000 000		1				Tous les villages	700 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 4		56 000 000							800 000		

NUTRITION

18. construction de centre de nutrition	construire et équipement d'un centre de nutrition	20 000 000	1	1				la commune chef lieu	2 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT, ISAG, PAM et autres bailleurs
19. recrutement d'un agent de nutrition	recruter pour la commune un agent de nutrition	1 800 000		1				la commune chef lieu	180 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
20. fourniture du centre en vivres (lait, farine, légumes, céréales, sel iodé, ...)	Doter le centre en vivres de premières nécessités	4 000 000	1	1	1			la commune chef lieu	400 000	A déterminer	PADLT, ANICT, ISAG, PAM et autres bailleurs
Sous-Total 5		25 800 000							2 580 000		

STABILITE AUX APPROVISIONNEMENTS

21. Aménagement de	Aménager les pistes	200 000 000			1	1	1	La commune	Participation	A	PADLT, ANICT
---------------------------	---------------------	-------------	--	--	---	---	---	------------	---------------	---	--------------

pistes rurales	(Issa-Bery,BTG,M'Bouna,Tin-Aïcha, Adarmalane)								physique	déterminer	et autres bailleurs
22. Approvisionnement du marché en céréales	Approvisionner le marché hebdomadaire d'Issa-Bery en céréales et vivres	5 000 000	1	1	1	1	1	La commune	500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 6		205 000 000							500 000		
TOTAL GENERAL DU PASA		453 800 000							15 180 000		

VII - Stratégie de mise en oeuvre du plan quinquennal de sécurité alimentaire :

Ensemble de mesures à prendre ou de dispositifs à mettre en place pour garantir l'atteinte des objectifs fixés du plan

La stratégie de mise en œuvre du plan consistera à amener les acteurs du développement communal à jouer chacun son rôle dans la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs ainsi définis dans ce plan de sécurité alimentaire.

Ainsi immédiatement après l'adoption du document, le conseil communal, premier responsable de ce plan doit :

- procéder à la restitution du présent Plan de Sécurité Alimentaire de 2006 dans les villages,
- entreprendre une campagne d'information et de sensibilisation en guise d'appui aux chefs de fractions dans leur mission de mobilisation des citoyens pour le recouvrement des impôts et taxes pour une mise en œuvre de ce plan,
- mettre en place une commission qui se chargera du suivi et la mise en œuvre des activités programmées dans le plan,
- cette commission a le devoir de faire le point des activités réalisées à chaque trimestre de l'année du dit plan,
- le bureau communal doit établir un contact régulier avec les partenaires d'appui afin de solliciter leur concours financier et même technique.

VIII - Mécanisme de suivi/évaluation des projets du plan

Le mécanisme de suivi/évaluation consistera à trois niveaux :

- 1^{er} niveau : populations bénéficiaires des actions du plan
- 2^{ème} niveau : commission communale désignée pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets du plan
- 3^{ème} niveau : du conseil communal avec l'appui des conseillers techniques lors de ses sessions.

❖ Périodicité de suivi/évaluation,

Les périodes de suivi et évaluation des projets seront définies conformément aux calendriers des niveaux de suivi/évaluation ci - dessus indiqués :

- Le suivi au 1^{er} niveau sera journalier, comme il se fera par les acteurs de proximité (les bénéficiaires directs des actions),
- Le cycle de suivi au second niveau sera défini conformément au marché ou projet à suivre ou évaluer. Il sera fait par les membres des commissions de travail de la commune,
- Là également la période est à définir selon les marchés. Elles pourront être mensuelles ou trimestrielles.

❖ Instruments de suivi/évaluation

Les instruments de suivi/évaluation sont :

- o les textes législatifs et réglementaires en vigueur par rapport à chaque type d'ouvrage,
- les décisions et arrêtés pris en conseil ou par le Maire (les contrats, les dossiers de projets, les prescriptions techniques) .